

Les Incontournables
**santé et
sécurité
au travail**





LA SÉCURITÉ, **NOTRE PRIORITÉ !**



INCONTOURNABLES
SST





EDITO DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Les Incontournables Santé & Sécurité du Groupe Somdia

Chez Somdia, nous partageons une conviction profonde : rien n'est plus important que la Santé et la Sécurité des collaborateurs et de l'ensemble des partenaires qui œuvrent à nos côtés. Ce principe guide chacune de nos décisions, chaque jour, pour toutes nos activités : dans les champs, sur les sites de production et dans nos déplacements.

Parce que rien ne saurait justifier de mettre une vie en danger, nous faisons de la prévention un pilier incontournable de notre culture d'entreprise. La Santé et Sécurité au Travail ne sont ni négociables, ni optionnelles : elles sont une exigence collective, une responsabilité partagée.

Pour affirmer cet engagement, nous avons donc défini les « **Incontournables Santé et Sécurité au Travail** » du groupe.

Ce sont des règles simples, concrètes et impératives, pensées pour répondre aux réalités de nos environnements de travail. Elles visent à prévenir les risques majeurs et à garantir la protection de chacun.

Mais une règle n'a de sens que si elle est comprise, incarnée et respectée. C'est pourquoi je vous invite, chacune et chacun, à vous les approprier pleinement. Les appliquer efficacement, c'est faire preuve de professionnalisme, de responsabilité et de respect. C'est aussi prendre soin de soi et des autres.

La Sécurité repose sur l'engagement de tous et se construit dans la proximité, par l'exemple, le dialogue et la vigilance partagée. C'est en cultivant ce réflexe sécurité collectif que nous atteindrons notre objectif commun : zéro accident mortel et une amélioration permanente des conditions de travail sur tous les sites du groupe.

Pour l'atteindre, je compte sur votre implication et votre exigence.

Ensemble, engageons-nous à faire vivre ces **Incontournables**, chaque jour, dans chaque geste. La Sécurité, notre priorité !

Olivier PARENT
Président-Directeur Général
Somdia

- 1 Je porte mes EPI dans les zones où c'est obligatoire 4
- 2 J'évite les situations à risques et, le cas échéant, je les sécurise et les signale immédiatement à mon superviseur 5
- 3 Je respecte les règles de circulation mises en place 6
- 4 Je respecte les interdictions de fumer, de consommer de l'alcool et des drogues 7
- 5 Je m'assure d'utiliser un permis de travail valide pour les travaux 8
- 6 Je m'assure de la consignation et déconsignation systématique des équipements avant maintenance 9
- 7 Je respecte les règles d'intervention 10
- 8 Je respecte les règles liées aux gestes, postures et outillages 12

Incontournable 1



JE PORTE MES EPI DANS LES ZONES OÙ C'EST OBLIGATOIRE

(EPI - Equipements de protection individuelle)

Mon engagement sécurité

- › **Je veille** à être correctement doté(e) en EPI
- › **Je vérifie** le bon état de mes EPI avant utilisation
- › **Je porte** mon casque avec jugulaire attachée
- › **Je porte** ma paire de bottes PVC ou chaussures de sécurité et gants de protection
- › **Je porte** les EPI adaptés à la tâche et à la zone dans laquelle je travaille
- › **Je porte** un gilet de sauvetage lorsque cela est requis

LE SUPERVISEUR DEVRA...

- ✓ S'assurer que son équipe et les collaborateurs qu'il encadre sont correctement dotés en EPI
- ✓ Sensibiliser les collaborateurs sur le respect du port systématique et conforme des EPI
- ✓ Contrôler visuellement au quotidien le respect du port des EPI, en début de chantier, avec interdiction d'accès au site sans EPI
- ✓ Contrôler visuellement le respect du port des EPI pendant la réalisation des activités, avec possibilité d'exclusion du chantier par l'encadrant ou toute personne habilitée en cas de non port des EPI



Incontournable 2

JE SÉCURISE TOUTE SITUATION À RISQUE ET LA SIGNALE IMMÉDIATEMENT À MON SUPERVISEUR

Mon engagement sécurité

- › **Je prends** connaissance des risques et signale à mon superviseur
- › **Je maîtrise** les risques liés à la manipulation des produits chimiques dangereux
- › **Je porte** un masque dans les zones à émanations chimiques
- › **J'identifie les zones ATEX** (Atmosphère explosive) avant toute intervention ou visite des installations
- › **Je respecte l'interdiction de téléphoner en zone ATEX**, en dehors des outils de communication habilités
- › **Je respecte scrupuleusement** les modes opératoires d'arrêt et de démarrage des équipements et installations
- › **Je respecte** les consignes relatives au déplacement en zone à risques
- › **Je nettoie et range** ma zone de travail après intervention

LE SUPERVISEUR DEVRA...

- ✓ Sensibiliser les collaborateurs à être vigilants face aux situations à risques et à les signaler immédiatement
- ✓ Effectuer un contrôle systématique de la signalisation et de la délimitation associées aux zones à risques

Incontournable 3



JE RESPECTE LES RÈGLES DE CIRCULATION MISES EN PLACE

[je porte un casque en moto et je mets ma ceinture de sécurité en voiture]

Mon engagement sécurité

- › **Je contrôle** l'état du véhicule associé à ma tâche avant utilisation (voiture, moto, engins, etc.)
- › **J'attache** toujours ma ceinture de sécurité
- › **Je porte impérativement** mon casque de sécurité avec jugulaire requis pour l'activité
- › **Je respecte** la limitation de vitesse et j'adapte ma conduite aux conditions de la route et de la météo
- › **Je n'utilise** aucun système de communication en conduisant, tel que téléphone même avec écouteurs, talkie-walkie ou autre moyen non adapté à la conduite
- › **Je respecte** les temps de conduite autorisés et le plan de gestion du déplacement

- › **J'emprunte** les voies dédiées aux piétons et les pistes cyclables selon la signalisation mise en place
- › **Je tiens** la rampe dans les escaliers

LE SUPERVISEUR DEVRA...

- ✓ Respecter et faire respecter les règles de circulation et de marquage au sol
- ✓ Sensibiliser les collaborateurs sur les règles de circulation
- ✓ Contrôler la limitation de vitesse
- ✓ Contrôler le port systématique de la ceinture de sécurité et du casque en moto



Incontournable 4

JE M'ASSURE D'UTILISER UN PERMIS DE TRAVAIL VALIDE POUR LES TRAVAUX

[travail à chaud, à froid, de fouille, électrique, espace confiné, hauteur, brûlage de canne, chargement d'alcool]

Mon engagement sécurité

- › **Je suis habilité(e) et autorisé(e)** à réaliser le travail
- › **Je comprends** le permis de travail
- › **Je m'assure** de l'identification du point d'intervention
- › **Je m'assure** que les conditions de sécurité sont réunies pour commencer le travail
- › **Je m'arrête**, réévalue les risques si les circonstances changent et j'en réfère immédiatement à mon superviseur

LE SUPERVISEUR EST HABILITÉ À AGIR ET DEVRA...

- ✓ Sensibiliser les collaborateurs à être vigilants sur la conformité du permis de travail
- ✓ Vérifier systématiquement la conformité des permis de travail et s'assurer que tous les permis et certificats requis soient valides
- ✓ Effectuer des contrôles inopinés de la mise en œuvre des permis de travail

Incontournable 5



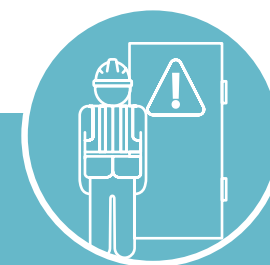
JE RESPECTE LES INTERDICTIONS DE FUMER, DE CONSOMMER DE L'ALCOOL ET DES DROGUES

Mon engagement sécurité

- › **Je m'abstiens de fumer ou vapoter** en dehors des zones autorisées
- › **Je ne consomme pas** d'alcool sur le lieu et le temps de travail
- › **Je signale** à la hiérarchie tout constat assimilé à la prise d'alcool ou stupéfiant
- › **Je ne travaille ni ne conduis** sous l'emprise de l'alcool ou de drogues
- › **Je me sou mets** au test d'alcoolémie imposé sur mon lieu de travail

LE SUPERVISEUR DEVRA...

- ✓ Sensibiliser les collaborateurs sur les règles de conduite et de sobriété sur le lieu de travail
- ✓ Faire réaliser des tests d'alcoolémie aléatoires par le personnel habilité, soit avant la prise de poste, soit de manière inopinée
- ✓ Exclure du chantier toute personne sous l'emprise d'alcool et/ou de drogues



Incontournable 6

JE M'ASSURE DE LA CONSIGNATION ET DÉCONSIGNATION SYSTÉMATIQUE DES ÉQUIPEMENTS AVANT MAINTENANCE

Mon engagement sécurité

- › **Je dispose** d'un permis de travail et d'un certificat de consignation des systèmes alimentés en énergie, vapeur et fluides
- › **Je respecte** les procédures de consignation et déconsignation
- › **J'identifie** toutes les sources d'énergie, vapeur et de fluides
- › **Je respecte** le schéma d'isolement
- › **Je confirme** que les sources d'énergie, vapeur et de fluides ont été isolées, verrouillées et signalisées
- › **Je m'assure** de l'absence d'énergie, vapeur et de fluides résiduels ou accumulés
- › **Je m'assure** de la fin des travaux et je vérifie la dépose des isolements avant redémarrage

LE SUPERVISEUR DEVRA...

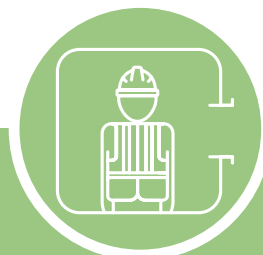
- ✓ Sensibiliser régulièrement les collaborateurs au respect du processus de sécurité mis en place
- ✓ Maintenir la surveillance tout au long des interventions

Incontournable 7

JE RESPECTE LES RÈGLES D'INTERVENTION ...

... EN ZONE CONFINÉE

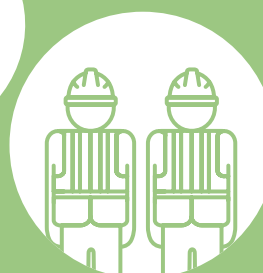
J'obtiens l'autorisation d'entrer en espaces confinés



Mon engagement sécurité

- › Je dispose d'un permis de travail et d'un certificat de pénétration en espace confiné
- › Je m'assure que toutes les sources d'énergie et de fluides sont isolées
- › Je vérifie et j'utilise un appareil de protection respiratoire lorsqu'il est requis
- › Je m'assure qu'un plan de secours est en place
- › Je m'assure que l'atmosphère a été testée avant intervention et qu'elle est contrôlée
- › Je m'assure qu'il y a un superviseur pour les entrées / sorties et pour donner l'alerte
- › Je reçois l'autorisation d'entrer.

Je travaille
toujours
en binôme



LE SUPERVISEUR DEVRA...

- ✓ Sensibiliser les collaborateurs à être vigilants et à respecter les règles à la lettre dans les zones confinées
- ✓ Vérifier que la tâche est effectuée en binôme a minima
- ✓ Vérifier que l'atmosphère est contrôlée
- ✓ Maintenir la surveillance tout au long des travaux



JE RESPECTE LES RÈGLES D'INTERVENTION ...

... LORS DES TRAVAUX EN HAUTEUR ≥1,5M

Je me protège du risque de chute (port de harnais obligatoire et échelle adaptée)

Mon engagement sécurité

- › Je ne me place jamais sous une charge suspendue
- › J'inspecte mon harnais, la longe et la ligne de vie avant usage, et je m'attache uniquement à des points d'ancrage validés selon les permis de travail. En cas d'utilisation d'une échelle seule, celle-ci doit être stabilisée et sécurisée par un collègue
- › Je sécurise les outils et matériaux pour prévenir les chutes d'objets
- › Je m'assure d'utiliser un échafaudage adapté au besoin et approuvé (homologué)
- › Je respecte la distance minimale de sécurité lors d'un travail à proximité des lignes électriques
- › Je m'assure de la solidité des toits avant d'y engager tout travail
- › Je déplace une plateforme élévatrice mobile de personnel (PEMP) uniquement en position basse
- › Je vérifie que les équipements de levage ont été inspectés, sont en bon état et sont appropriés
- › J'utilise uniquement les équipements pour lesquels je suis habilité(e)
- › Je vérifie que la charge est bien élinguée et colisée et je contrôle la charge en mouvement
- › Je m'assure de la présence systématique d'un chef de manœuvre habilité pour l'opération de levage

LE SUPERVISEUR DEVRA...

- ✓ Sensibiliser systématiquement les collaborateurs aux consignes de sécurité et au port obligatoire des équipements adaptés
- ✓ Vérifier systématiquement le respect du port correct du harnais avant toute tâche en hauteur
- ✓ Exclure tout collaborateur ne respectant pas les consignes liées au travail en hauteur
- ✓ Arrêter le chantier en cas de non respect des travaux en hauteur

Incontournable 8



JE RESPECTE LES RÈGLES LIÉES AUX GESTES, POSTURES, OUTILLAGES

Je manipule les outils en sécurité

Mon engagement sécurité

› Je vérifie que mon outil :

- est celui mentionné dans le permis de travail
- dispose d'un mode opératoire, si manipulation complexe
- est adapté à la tâche et à la zone d'utilisation
- est en bon état d'utilisation

› J'utilise les outils, y compris les accessoires d'épreuves ou de tests, conformément aux limites fixées par le fabricant

LE SUPERVISEUR DEVRA...

- ✓ Sensibiliser et vérifier que les collaborateurs adoptent les gestes et postures adaptés à leurs tâches
- ✓ Vérifier systématiquement le bon état et l'utilisation conforme des outils de travail
- ✓ Faire preuve de vigilance pour que les charges manipulées respectent les capacités individuelles des collaborateurs



LA SÉCURITÉ, NOTRE PRIORITÉ !



www.groupe-sondia.com